



## Le Lycée de Tous les Talents - LTT

Lycée général et technologique Ambroise Brugière  
44 RUE DES PLANCHETTES , 63039 CLERMONT FERRAND CEDEX 2

Site : <http://lycee-ambroise-brugiere.fr>

Auteur : PUECHBROUSSOU Christian

Mél : ce.0630077s@ac-clermont.fr

---

Les jeunes impliqués dans un parcours artistique, culturel ou sportif, doivent également réussir leur parcours scolaire. Il s'agit dès lors de leur permettre de mener de front cette double ambition. Le Lycée de Tous les Talents (LTT) est conçu pour répondre à ce double objectif.

---

### Plus-value de l'action

Avoir pu mettre en musique dans un temps record, un projet de cette envergure impliquant un tel niveau de réflexion et autant de partenaires.

### Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

28 élèves de seconde à la rentrée 2017

### A l'origine

Les jeunes impliqués dans un parcours artistique, culturel ou sportif, doivent également réussir leur parcours scolaire. Ce double parcours implique la plupart du temps des horaires excessifs et une organisation hebdomadaire inadaptée ou décousue qui peut compromettre la réussite, notamment dans le parcours scolaire.

### Objectifs poursuivis

Favoriser la réussite des jeunes inscrits dans un double parcours ambitieux et contraignant.

#### Description

Les partenaires artistiques, culturels, sportifs et le Lycée Ambroise Brugière ont mis au point un concept innovant pour ces talents : proposer un parcours harmonieux et équilibré qui intègre le temps scolaire, les entraînements, les temps de repos, un suivi médical et infirmier ainsi qu'un accompagnement personnalisé, le tout dans un emploi du temps hebdomadaire « raisonnable et modulable » qui favorise la réussite de chacun.

Les cours de la classe de 2<sup>nd</sup>e scolarisant les jeunes impliqués finissent plus tôt le mardi et le jeudi. Des actions éducatives sont organisées régulièrement sur des thématiques relatives à la santé, au sport et au vivre ensemble, actions ouvertes à l'ensemble des élèves dans un souci d'inclusion.

D'autres sont organisées par les partenaires (répétitions, concerts, entraînements et matches...)

#### Modalité de mise en oeuvre

Un comité de pilotage, véritable organe de concertation, de construction et de décision, est mis en place. Chaque partenaire est représenté.

Les modalités du double parcours font l'objet d'une mise en commun qui intègre les besoins et les possibles de chaque partenaire, dont le lycée, pour ensuite dégager un organisationnel dans lequel chacun se retrouve pour proposer des solutions adaptées et réalistes.

Cet organisationnel concerne aujourd'hui les élèves de seconde avec un prolongement jusqu'à la classe de terminale dès la prochaine rentrée.

Une étude de faisabilité sera menée concernant la poursuite dans l'enseignement supérieur.

**Trois ressources ou points d'appui**

L'appui de l'autorité académique dont la désignation d'un chargé de mission.

L'adhésion des équipes pédagogiques en cohérence avec les objectifs du projet d'établissement

L'engagement des partenaires artistiques culturels et sportifs comme co-constructeurs et pas simplement consommateurs.

**Difficultés rencontrées**

Une difficulté est de faire venir dans un établissement défavorisé des quartiers nord de Clermont des populations qui habituellement fréquentent des établissements de centre-ville.

Une autre est la nécessaire acceptation par chaque partenaire d'harmoniser ses besoins avec ceux des autres.

**Moyens mobilisés**

Moyens Humains - voir modalités de suivi

**Partenariat et contenu du partenariat**

Une convention est en cours d'écriture, elle concerne pour l'heure un partenaire artistique et quatre partenariats sportifs : le conservatoire de Clermont-Ferrand, l'ASM, le Volley-club Chamalières et UNSS, Clermont-Foot63, Handball CAM 63. Elle met en avant l'expertise et les savoir-faire de chaque partenaire pour un enrichissement mutuel au profit des lycéens. Elle propose des actions transversales mêlant les différents profils de jeunes pour favoriser leur ouverture d'esprit par la connaissance des diverses pratiques et des enjeux de chacune.

D'autres partenaires intégreront le dispositif (Sauve qui peut le court-métrage...) à la rentrée prochaine.

**Liens éventuels avec la Recherche**

L'ESPE et l'UCA sont également partie prenante du projet.

## Evaluation

**Evaluation / indicateurs**

Le suivi et l'évaluation croisée sont conduits à travers le comité de pilotage qui comprend entre autre le DASEN-adjoint, la CARDIE, des IA-IPR, la DRAC, la DAAC, le chef d'établissement et des enseignants.

Les inspections générales EPS et Education musicale sont associées.

Les résultats scolaires de ces jeunes seront étudiés et leur ressenti évalué en fin d'année.

Enfin, sous l'autorité du recteur un chargé de mission a été désigné, en charge de la coordination du projet.

**Documents**

Aucun

**Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action**

Le suivi et l'évaluation croisée sont conduits à travers le comité de pilotage qui comprend entre autre le DASEN-adjoint, la CARDIE, des IA-IPR, la DRAC, la DAAC, le chef d'établissement et des enseignants.

Les inspections générales EPS et Education musicale sont associées.

Les résultats scolaires de ces jeunes seront étudiés et leur ressenti évalué en fin d'année.

Enfin, sous l'autorité du recteur un chargé de mission a été désigné, en charge de la coordination du projet.

**Effets constatés**

**Sur les acquis des élèves :**

Une motivation plus prononcée.

**Sur les pratiques des enseignants :**

La nette accentuation du travail en équipe.

**Sur le leadership et les relations professionnelles :**

Le renforcement de la cohésion et de l'esprit de travailler ensemble.

**Sur l'école / l'établissement :**

Le renforcement de la cohésion et de l'esprit de travailler ensemble.

**Plus généralement, sur l'environnement :**

Une meilleure reconnaissance de l'institution scolaire et ouverture sur la cité.